



dossier de presse

le 7 juillet 2011

La troupe de la Comédie-Française  
présente  
au Studio-Théâtre du 15 septembre au 30 octobre 2011

# Chansons déconseillées

Conception **Philippe Meyer**

Avec

**Cécile Brune**

**Sylvia Bergé**

**Françoise Gillard**

**Serge Bagdassarian**

**Benjamin Jungers**

**Stéphane Varupenne**

**Félicien Juttner**

et les musiciens en alternance

**Pascal Sangla**, pianiste

**Oswaldo Caló**, pianiste

**Anne Causse**, violoncelliste

**Frédéric Dessus**, violoniste

**Jean-Claude Laudat**, accordéoniste

**Direction artistique Philippe Meyer**

**Direction musicale Pascal Sangla**

Avec France Inter (*La prochaine fois je vous le chanterai*).

Retrouvez les comédiens de la troupe dans les deux CD *La prochaine fois je vous le chanterai* (2009) et *La prochaine fois je vous le chanterai, volume 2* (2010), Harmonia mundi distribution, Radio France/Comédie-Française.

Avec le soutien de la **Fondation Orange**

Représentations au Studio-Théâtre du mercredi au dimanche à 18h30

Prix des places de 8 € à 18 €

Renseignements et location : par téléphone au 01 44 58 98 58 du mercredi au dimanche de 14h à 17h, sur le site internet [www.comedie-francaise.fr](http://www.comedie-francaise.fr)

---

## Contact presse et partenariats médias

Vanessa Fresney : Tél 01 44 58 15 44 - Email [vanessa.fresney@comedie-francaise.org](mailto:vanessa.fresney@comedie-francaise.org)

---

***Chansons déconseillées***  
**Par Philippe Meyer**

*Il nous parlait des Dardanelles  
Quand il n'était que Colonel...  
Et d'Ramsès II, la première guerre  
Quand sa mère était cantinière.*

*Le Général à vendre* de Francis Blanche

« Pas avant 22 heures » : ainsi était formulée à la radio la condamnation de telle ou telle chanson à une diffusion restreinte. C'était le premier degré dans la sévérité, avant le terrible « Pas avant minuit », qui, lui-même, valait toujours mieux que l'implacable interdiction de diffusion. Rien n'est plus changeant que les mœurs et il nous est souvent difficile, voire impossible, de comprendre aujourd'hui quelles sensibilités ont pu être bousculées naguère par une chanson, quelles préventions, jadis, ont pu peser sur tel répertoire, quelles méfiances a suscitées tel interprète et quelle proscription a méritée telle ritournelle. Chacun, qu'il l'approuve ou non, saisit pourquoi un gouvernement a pu interdire *Le Déserteur* pendant la guerre d'Algérie, quelles pudeurs s'opposaient à la programmation de chansons de salles de garde ou quelles réticences ont valu à des refrains engagés de n'être diffusables qu'au cœur de la nuit. On se montrera plus surpris, voire incrédule, en apprenant que *Je ne crois plus au Père Noël* interprété par Lucienne Boyer fit l'objet en 1940 d'une mesure de relégation, tout comme *Le Sénateur* chanson de Béranger (pourtant écrite en 1813), interprétée en 1952 par Germaine Montero. Pour nourrir votre étonnement, ajoutez à la liste *La Gavotte des bâtons blancs* et *Quelqu'un* (un poème de Prévert mis en musique par Pierre Philippe) enregistrés par Les Frères Jacques en 1949 et 1950, *Complainte*, de Raymond Queneau, *Ma mère était espagnole*, de Jacques Debronckardt, *Chandernagor*, de Guy Béart, *Le Général à vendre*, de Francis Blanche (en 1954), et quantité d'autres chansons, certaines signées des plumes les plus poétiques et les plus célébrées. Le programme de ce cabaret consiste donc en une plongée dans ces chansons déconseillées, voire censurées. Il fera leur part à tous les genres, comme les titres cités plus haut le montrent, en privilégiant la diversité des thèmes, des humeurs et des styles, ainsi que les découvertes ou les redécouvertes. Les deux précédents cabarets ont montré le fort engouement du public, tous âges confondus, pour un tel parti pris. En contrepoint, nous glisserons une poignée de chansons que leurs interprètes, au prix de rusés détournements et de subtils jeux avec les doubles sens, ont réussi à faire passer au travers de la vigilance des censeurs.

**Philippe Meyer**, juin 2011

***Chansons déconseillées***  
**Par Bertrand Dicale**

En démocratie, la censure a vilaine réputation. On raconte à tout le monde qu'elle n'habite plus le quartier, qu'on ne l'a plus vue depuis longtemps, qu'on l'a priée de déguerpir. Mais on la ressort régulièrement. On lui rapetasse vite fait une robe présentable, on la barbouille de virginité et, avant de la lâcher, on lui murmure à l'oreille quelques dernières recommandations – elle doit dire « embarrassant quant à la protection de l'enfance » et non « indécent », elle doit dire « offensant pour certaines sensibilités » et non « impie », elle doit dire « je déconseille » et non « j'interdis ».

La censure est une vieille connaissance de la chanson française, un peu de la même manière que le garde-champêtre et le braconnier se fréquentent. Aujourd'hui, sa langue se confond avec le catéchisme des précautions politiquement correctes. Elle s'est si bien fondue dans le paysage que l'on se prendrait presque à regretter de ne plus avoir à ferrailler contre elle sous le franc soleil des duels à l'ancienne. Et il a été bien beau, le combat contre le dernier organe de censure officielle en France – la censure des chansons diffusées à la radio.

D'ailleurs, ce n'était pas un organisme de censure. Il s'agissait officiellement d'une institution chargée d'*écouter* tous les disques reçus, le Comité d'écoute de la Radiodiffusion française. Il est créé peu après la Libération, en même temps que l'État se dote d'une radio ambitieuse en moyens et en intentions culturelles – la seule radio autorisée en France. Dans ce comité siègent des représentants de diverses « sensibilités » représentatives de la société française. On y voit couramment un officier de réserve ou un colonel à la retraite, un catholique affirmé mais aussi un représentant des artistes. Cora Vaucaire, interprète audacieuse des meilleurs poètes et auteurs dans les cabarets de la rive gauche, va ainsi affronter, à raison d'une ou deux séances par mois, des scrupules et des soupçons accablant des chansons qu'elle-même chanterait volontiers.

Le Comité d'écoute exerce la police des mots et des idées. La radio nationale ne peut pas plus tolérer la trivialité du langage que l'atteinte aux principes – les grands principes, évidemment. Sont bannis l'antimilitarisme, l'antipatriotisme, l'irrégion, les atteintes aux bonnes mœurs, les offenses à l'honneur de la police... mais pas seulement.

*Général à vendre* des Frères Jacques ? Peut-on diffuser cela après que la France se fut déchirée entre Maréchal et Général, et alors que ses généraux pataugent dans les boues d'Indochine ? Un petit tampon violet sur la pochette du disque, un autre sur l'étiquette ronde de la galette, un troisième sur la fiche de la chanson à la discothèque de la radio – interdit de radiodiffusion.

Pas question non plus de laisser entendre *À la belle étoile*, écrit par Jacques Prévert : « *Boulevard Richard-Lenoir / J'ai rencontré Richard Leblanc / Il était pâle comme l'ivoire / Et perdait tout son sang / « Tire-toi d'ici, tire-toi d'ici » / Voilà ce qu'il m'a dit / « Les flics viennent de passer / Histoire de s'échauffer / Ils m'ont assaisonné* ». S'il est admissible de méditer sur la fugacité de l'existence et la vanité des entreprises humaines, cela doit être devant des tombeaux civils. Quand Pierre Louki sort *Les Cimetières militaires*, ce n'est pas pour passer aux heures de grande écoute !

En avril 1953, sort l'enregistrement de *Paris canaille* par Renée Lebas : interdit. Quelques semaines plus tard, c'est Catherine Sauvage : interdit. Puis Georgie Viennet, Léo Ferré lui-même et Germaine Montero sont interdits de diffusion. Pourtant, avec ses évocations du trottoir, des filles, des marlous et des bourgeois que l'on détrouse, la chanson de Ferré puise dans l'imagerie rebattue des chansons d'apaches de la Belle Époque. Le Comité a-t-il décidé de ne plus tolérer les arsouilles dans les chansons ? En fait, le problème est le couplet qui parle du Faubourg Saint-Honoré et « *Des sociétés / Très anonymes / Un député / Que l'on estime* ». Tampon violet sur chaque enregistrement.

Est-ce possible que l'on laisse prononcer à la radio un certain mot de trois lettres désignant à la fois un organe que l'on n'est supposé exhiber au grand jour et une personne que chacun cherche à éviter ? Alors exit *Marinette* de Georges Brassens et ses « *j'avais l'air d'un con* » réitérés (Comité d'écoute de la Radiodiffusion du 5 juillet 1956), exit *Complainte* de Raymond Queneau semé de dix-sept « *con* » tonitruants et chanté par Juliette Gréco (Comité d'écoute du 3 octobre 1957)...

Quant aux mœurs, le Comité d'écoute reprend de larges pans de doctrine qui, de décisions de justice en règlements non écrits, découlent en droite ligne de la censure qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, examinait et corrigeait avant leur création toutes les chansons interprétées au caf' conc'. Ainsi, il n'était pas question qu'une femme commette l'acte de chair avec un autre homme que son mari – à moins qu'elle ne l'épouse au dernier couplet, comme dans *Il m'a vue nue*, créé par Mistinguett en 1926. L'adultère ne devait jamais être pratiqué au bénéfice des amants, qui doivent être châtiés ou tout moins séparés. Pour que l'amant vive librement ses amours illicites jusqu'à la fin des temps, dans *Mam'zelle Clio* de Charles Trenet, en 1939, il faut que l'amoureux soit révolvérisé par le cocu...

Et on se conduit très bien dans la chanson française jusqu'aux années 1960. On se désire chastement, on ne divorce pas... Alors, si l'on est une fille à la mauvaise vie jovialement assumée comme dans *Les Progrès d'une garce* de Pierre Mac Orlan, ce n'est certes pas pour surgir du poste de radio à l'heure du goûter du jeudi... en principe.

Car la censure est implacable mais incohérente, vétilleuse mais irrégulière, méticuleuse mais velléitaire, soupçonneuse mais souvent brave fille. Peu à peu, on invente toute une casuistique d'interdictions graduées et de châtiments révisables. En 1963, Gréco (comme Brassens et Ferré, une habituée du Comité d'écoute) chante *La Propriétaire* d'Yvan Audouard et Charles Dumont. Une femme s'adresse à son mari qui « *a fait la cour à Papa / Sans un regard pour mes appâts* ». Elle le prévient qu'« *i'm faut un homme (...)* *Faut qu'il ait bonne présentation / Et qu'il m'donne toute satisfaction / Sur l'plan physique* ». Il est très officiellement écrit sur l'étiquette du disque qu'il ne peut passer qu'après minuit. Puis on raye et on écrit : « après vingt-deux heures ». Puis, à côté d'un nouveau petit cachet, on note : « autorisé »...

Ridicule ? Évidemment. Mais ce n'est pas ce qui va obliger à démanteler la censure radiophonique. En faisant la chasse à l'usage trop libéral de l'anglais (le « *oh bèyebé* » des années du twist), en bannissant toutes les allusions sexuelles, la radio d'État a déroulé le tapis rouge à Europe 1 et à son « Salut les copains ». Et les derniers feux de la censure sont étonnement contre-productifs : que penser de la note de service qui « déconseille » de diffuser *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat à sa sortie en 1963 ? N'est-ce pas devenu un argument de vente que d'être censuré ?

Léo Ferré publie même en 1961 un Super-45 tours titré *Les Chansons interdites* avec *Les Quatre Cents Coups*, *Les Rupins*, *Thank You Satan* et *Miss Guéguerre*. Quelques années déjà avant Mai 68, plus personne n'ose encore interdire au grand jour, ni même déconseiller. La censure se fait souterraine, secrète, faux-cul. Aujourd'hui, elle ne fait plus que murmurer, tout en regardant ostensiblement dans le vague, comme un pickpocket consciencieux. Mais elle n'est pas moins efficace que jadis.

**Bertrand Dicale**, juin 2011  
Journaliste

Depuis une quinzaine d'années, Bertrand Dicale écrit sur les musiques populaires et notamment la chanson française. Chroniqueur à France Info, il a publié cette année *Les chansons qui ont tout changé* (Fayard-Radio France) et *Brassens ?* (Flammarion).

*Chansons déconseillées*

**Les cabarets de Philippe Meyer à la Comédie-Française**

Par **Florence Thomas**, archiviste-documentaliste à la Comédie-Française

Depuis 2007, les comédiens de la troupe interprètent régulièrement des chansons pour l'émission de Philippe Meyer sur France inter *La prochaine fois je vous le chanterai*.

En 2009, l'aventure s'est prolongée au Studio-Théâtre devenue scène de cabaret sous la direction artistique du même Philippe Meyer et celle, musicale, de Pascal Sangla ; une trentaine de morceaux célèbres ou méconnus rendant hommage à la chanson française furent interprétées par six comédiens, accompagnés au piano.

Face au succès de ce spectacle musical, à l'automne 2010, un cabaret, intitulé *Chansons des jours avec et des jours sans*, fit découvrir ou réentendre au public du Studio-Théâtre, des chansons évoquant la crise de 1929 et se mêlant à d'autres, gaies et inventives, des trente glorieuses.

Ce projet se poursuit cette saison par deux cabarets ; le premier *Chansons déconseillées* du 15 septembre au 30 octobre 2011 au Studio-Théâtre, le second réunissant les interprètes des trois spectacles cabarets et intitulé *Nos plus belles chansons* dans le Théâtre éphémère du 1<sup>er</sup> au 16 juillet 2012.

Ces spectacles ont également fait l'objet de l'édition de deux CD par France Inter.

**F. T.**, juin 2011

## *Chansons déconseillées*

### L'équipe artistique

#### **Philippe Meyer**, direction artistique

Liberté, curiosité, diversité : tels sont les mots-clefs d'une vie professionnelle qui aura conduit Philippe Meyer de la recherche en histoire sociale à la scène, en passant par le journalisme, le cinéma documentaire, le billet radiophonique et la musique classique.

Docteur en sociologie, Philippe Meyer est d'abord intégré comme chercheur à une équipe parisienne de médecins psychiatres dirigée par le Professeur Philippe Paumelle, équipe qui élabore et expérimente une nouvelle organisation et de nouvelles méthodes en matière de politique publique de santé mentale. Il anime ensuite un groupe de recherche en sociologie et en histoire sociale portant principalement sur les processus et les modes de contrôle social. Il enseigne la sociologie et les sciences humaines cliniques dans différentes universités de Paris et collabore au Collège de France aux travaux conduits par Michel Foucault, avec qui il avait participé à l'action du Groupe d'Information des Prisons. Ses travaux sont publiés en français, en anglais et en allemand. À partir de 1984, il est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Directeur de *L'Express*, Jean-François Revel lui confie en 1979 la revue des livres d'histoire et de sciences humaines dans cet hebdomadaire. En 1980, J.-F. Revel lui propose de signer un éditorial hebdomadaire et d'entrer dans l'équipe du journal dont il devient rédacteur en chef chargé de la « Vie culturelle ».

France Inter lui confie en 1982 et jusqu'en 1989 un magazine satirique, « Télescopages », puis, de 1989 à 2000, une chronique matutinale quotidienne (dont les textes sont publiés en 10 volumes). Depuis 1997, il produit « L'Esprit Public », à France Culture, le dimanche à 11h00 et, depuis septembre 2000, « La prochaine fois je vous le chanterai », à France Inter le samedi de 12h à 13h. Depuis septembre 2010, il donne une chronique quotidienne à 7h55 dans la Matinale de France Culture, « La chronique du toutologue ».

Philippe Meyer réalise avec Frédéric Rossif un documentaire sur le nazisme, *De Nuremberg à Nuremberg*, diffusé par Antenne 2 en 1989. Parallèlement, il conçoit et anime une émission de musique classique pendant deux ans sur M6 (« Revenez quand vous voulez »), puis une autre, « Anicroches » pour la Sept (future Arte). Enfin, il dresse le portrait – en leur présence – des invités de « L'heure de Vérité » sur Antenne 2.

Il collabore comme interprète à divers feuilletons radiophoniques pour France Musiques (George-Bernard Shaw) ou pour France Culture (*La guerre de l'Élysée n'aura pas lieu*). Il est le récitant du *Songe d'une nuit d'été* avec l'Orchestre de l'Opéra national de Paris. Il enregistre *Sports et divertissement* d'Erik Satie avec Catherine Marchese et Émile Naoumoff et *Le Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns pour Harmonia Mundi avec des musiciens regroupés autour du Trio Wanderer. Le disque de son spectacle *Paris la Grande* (avec Jean-Pierre Gesbert et Pascal Le Penne) est publié par Le Chant du Monde. Au cinéma, il joue pour Bertrand Tavernier et Jacques Fansten. Au théâtre, il a mis en scène *Les Maxibules*, de Marcel Aymé.

Philippe Meyer écrit et interprète *Causerie* au théâtre Mouffetard (1997), puis il donne au Théâtre de la Ville un spectacle intitulé *Paris la Grande* au cours duquel il célèbre, décrit ou apostrophe la capitale en mêlant des textes de grands écrivains et des chansons souvent inédites, parfois oubliées. *Paris la Grande* est aussi le titre du récit de sa longue exploration de la capitale, qui forme la suite de *Dans mon pays lui-même* (Éditions Flammarion). En novembre 2003, le Théâtre de la Ville accueille *L'Endroit du cœur* (avec vue sur l'envers), dont il est l'auteur et l'un des interprètes et que met en scène Jean-Claude Penchenat.

Philippe Meyer a publié : *L'Enfant et la raison d'État* (Seuil, 1977), *Québec* (collection « Petite Planète », Seuil, 1980), *Le Communisme est-il soluble dans l'alcool ?* en collaboration avec Antoine Meyer (Seuil, 1978), *Justice en miettes* en collaboration avec Hubert Lafont (PUF, 1979), *Le Nouvel Ordre gendarmique* en collaboration avec Hubert Lafont (Seuil 1980), *Ce n'est pas pour me vanter* (1990), *Heureux habitants de l'Aveyron et des autres départements français* (1991), *Nous vivons une époque moderne* (1991), *Pointes sèches* (Seuil 1992), *Dans le huis-clos des salles de bains* (1993), *Dans mon pays lui-même...* (Flammarion, 1993), *Eaux-fortes – Croquis politiques* (Flammarion, 1995), *Balivernes pour la levée du corps* (Livre de Poche, 1995), *En*

*progrès constant* (Livre de Poche, 1996), *Dans cette vallée de larmes* (Livre de Poche, 1997), *Paris la Grande* (Flammarion, 1997), *Portraits acides et autres pensées édifiantes* (Le Cherche Midi Éditeur, 1999), *Le progrès fait rage* (Folio, 1999), *Le futur ne manque pas d'avenir* (Folio, 1999), *Du futur faisons table rase* (Folio 1999) *Démolition avant travaux* (Robert Laffont 2002 et Pocket, 2003) – *L'Avenir peut attendre* (Robert Laffont, février 2004), *Brusque chagrin* (Fallois, 2005), *Fonds d'écran* (Le Cherche Midi Editeur, 2006), *Un Parisien à travers Paris* (Robert Laffont, 2009), *Sanguines* (Robert Laffont, 2011).

D'une activité à l'autre, Philippe Meyer dit qu'il a toujours exercé le même métier : aller voir le monde et le raconter à autrui...

### **Pascal Sangla**, direction musicale et piano

Musicien, comédien, il est formé à la musique et au piano au Conservatoire de région de Bayonne, et au jeu par Pascale Daniel-Lacombe (Théâtre du Rivage). Après un passage par l'École supérieure d'art dramatique d'Agen dirigée par Pierre Debauche, il intègre le Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris (1999-2002). Depuis, il partage sa carrière entre musique et théâtre.

Côté concerts, après des spectacles principalement instrumentaux (*Premiers jours*, *Écumes*), il crée en 2007 son premier tour de chant *Une petite pause* à la Scène nationale de Bayonne. Ce projet a donné lieu à l'enregistrement d'un premier album (sorti en février 2010). Le deuxième album est en préparation pour 2012.

Côté musique, il écrit de nombreuses musiques pour la scène ou l'image (notamment pour Jean-Pierre Vincent, Clément Hervieu-Léger, Michel Deutsch, Jeanne Herry, Catherine Anne, Pascale Daniel-Lacombe...), assure la direction musicale et l'accompagnement de spectacles musicaux, codirige des stages avec Jean-Claude Penchenat,...). Il accompagne aussi des tours de chant, écrit et arrange des chansons pour les autres.

Côté théâtre, on l'a vu notamment ces dernières saisons aux côtés de Pierre Ascaride en tant que pianiste et comédien dans *Et ta sœur* au théâtre 71 de Malakoff, dans la *Décennie rouge* à la MC93, puis au Théâtre national de la Colline, au Théâtre de l'Odéon, dans *Desert Inn* (écrits et mis en scène par Michel Deutsch) ou dans *Friches 22.66* (écrit et mis en scène par Vincent Macaigne), au Théâtre de l'Est Parisien, dans *Fort* de Catherine Anne, création mise en scène par Pascale Daniel-Lacombe, ou sous la direction de Benoît Lambert pour *We are l'Europe* de Jean-Claude Massera.

Depuis 2007, il est l'accompagnateur/répétiteur/arrangeur des émissions spéciales de Philippe Meyer « La prochaine fois je vous le chanterai » sur France Inter avec les comédiens de la Comédie-Française.

### **Oswaldo Caló**, piano

Argentin d'origine, Oswaldo Caló fait ses études au Conservatoire national de musique de Buenos Aires dont il sort diplômé en 1976. Il commence sa vie professionnelle dans des spectacles de théâtre musical pour enfants et participe parallèlement à la formation des groupes de rock Ave Rock et Nito Mestre y los Desconocidos de siempre. Il arrive en Europe avec l'octuor d'Astor Piazzolla pour une tournée de deux mois. Il s'installe alors à Paris, où il poursuit ses études avec la pianiste argentine Olga Galperin. Sa formation classique et son goût pour la musique populaire argentine le conduisent à interpréter le nouveau tango instrumental : il s'associe au guitariste et compositeur Tomás Gubitsh avec lequel il enregistre quatre disques et partage plus de dix ans de concerts (en duo, puis en trio avec Jean-Paul Celea et en quintette plus récemment). Juan José Mosalini l'appelle pour former son Orchestre de Tango en 1992. C'est le début d'une nouvelle collaboration qui se prolonge dans différents projets, comme le trio avec Patrice Caratini (1993-95) ou le quintette avec Antonio Agri, puis avec son fils Pablo Agri (six tournées au Japon 1994-99). Il participe à des concerts de musique argentine avec l'Orchestre de Picardie (1996), l'Ensemble de Basse Normandie (de 1997 à 2001), l'orchestre belge I Fiamminghi (1998-1999), l'Orchestre national des Pays de la Loire (2000) et avec l'Orchestre d'Auvergne (de 2003 à 2007).

À partir de 1996, il donne des concerts en duo avec Sébastien Couranjou (duo Calo-Couranjou) dans un programme de compositions d'Astor Piazzolla dont il a fait les arrangements pour violon et piano (ils se sont produits notamment au Festival de Tango de Montevideo et au Centro Astor



Piazzolla de Buenos Aires). Ils forment en 2000 le quintette Tiempo Sur avec V. Villena (concerts en Europe et au Japon).

De 2001 à 2005, il accompagne la soprano Julia Migenes au piano et à la direction musicale dans deux de ses créations : *Passions latines* et *La Argentina*, présentées à l'Olympia de Paris, au Théâtre du Châtelet, ainsi qu'au Festival d'Avignon et en tournée internationale. En 2005, il accompagne le ténor José Carreras pour une tournée au Japon avec la *Misa criolla*. Il accompagne aussi les chanteuses de tango Amelita Baltar, Silvana Deluigi et Sandra Rumolino. En 2003, il participe à la création de *Fugatango*, préludes et fugues pour deux pianos de Gerardo Le Cam, en duo avec le compositeur. Il écrit et arrange aussi des musiques pour le théâtre (compagnie Jacques Weber, compagnie Théâtre en Pièces), participe à des spectacles chorégraphiques (Marceline Lartigue, Didier Silhol) et collabore avec les metteurs en scène Alfredo Arias (*Faust Argentin*, *Le Bal de la rose*) et Matthias Langhoff (*The Silver Tassie*, *Hamlet-Cabaret*).

### **Anne Causse**, violoncelle

Après un 1<sup>er</sup> Prix en violoncelle et musique de chambre, Anne Causse s'est perfectionnée auprès d'Étienne Cardoze et Xavier Gagnepain. Elle a ensuite développé sa carrière au sein du groupe Illico, ensemble formé d'un quatuor à cordes et d'un chanteur compositeur et parolier. En 2001, la rencontre du groupe avec Muriel Mayette, administratrice générale de la Comédie-Française, lui permet d'acquérir une présence théâtrale et scénique, et Illico est propulsé sur les scènes de la France entière. Invité régulier de grands festivals, l'ensemble se produit également sur des scènes parisiennes aussi variées que l'Européen, la Comédie des Champs-Élysées, la Cigale...

Depuis sa création en 2005, elle fait également partie du groupe les Trilles du Diable composé du quatuor à cordes Illico, du contrebassiste Stanislas Kuchinski et du soliste Nemanja Radulovic (Victoires de la musique 2005) ; le groupe vient de signer un premier disque chez Universal/Decca.

Elle collabore régulièrement à des événements divers pour la Comédie-Française, notamment pour Radio France. Elle a enregistré de la musique pour des pièces de théâtre et chorégraphies, ainsi que pour des chanteurs.

### **Frédéric Dessus**, violon

Frédéric Dessus mène de brillantes études musicales, d'abord au Conservatoire de Pau, puis à l'École normale de musique de Paris, au Conservatoire supérieur de musique de Paris (avec le Quatuor Ysaye) ainsi qu'au Conservatoire de Rotterdam (avec Jean-Jacques Kantorow). Il se consacre principalement à l'enseignement et à la musique de chambre (quatuor à cordes).

Ses goûts musicaux variés l'amènent tout naturellement à participer à la création du Groupe Illico (quatuor à cordes et chanteur de cabaret) avec lequel il s'est déjà produit plusieurs centaines de fois en France et à l'étranger, sous la direction artistique de Muriel Mayette et de Nirupama Nityanandan.

Ne délaissant pas pour autant la musique classique, il accompagne très régulièrement, avec le Quatuor Illico, le jeune violoniste prodige Nemanja Radulovic sur les scènes du monde entier. Ils ont récemment enregistré un disque *Les Trilles du Diable* salué par la critique.

### **Jean-Claude Laudat**, accordéon

Il s'initie à l'accordéon chromatique et apprend les bases en suivant des cours dans le quartier de la Bastille. Il s'intéresse à l'accompagnement de chansons puis découvre Jo Privat qui sera pour lui d'une influence déterminante. Il se produit avec divers musiciens tant en France qu'à l'étranger dans de nombreux festivals : Jazz à Nice, festival Django Reinhardt de Samois, Carrefour mondial de l'Accordéon de Montmagny au Québec, Nuits de nacre de Tulle...

En 1994, il rencontre le guitariste et chanteur Jean-Yves Dubanton, son alter ego. Ensemble, ils renouent avec la tradition du swing-musette et font revivre cette musique issue de « l'union sacrée » de la guitare manouche et de l'accordéon. Depuis leurs débuts au Café Bastille, ils ont animé de hauts lieux parisiens tels que l'Hôtel du Nord, Chez Elle ou encore le Petit Robinson. En mars 2004, il effectue une tournée au Chili avec le journaliste et chanteur Philippe Meyer. En 2004 et 2005, il part à deux reprises en tournée au Japon avec Jean-Yves Dubanton. En 2005, la rencontre avec le compositeur Reinhardt Wagner, spécialiste de musiques de films, lui permet de

découvrir le milieu du cinéma. Il participe ainsi comme musicien et acteur au film de Pascal Thomas *Le Grand Appartement*. En 2007, il est conseiller technique pour le film musical de Christophe Barratier *Faubourg 36*. Avec Jean-Yves Dubanton, il accompagne le chanteur François Morel au sein de l'orchestre dirigé par Reinhardt Wagner. En 2009, il enregistre plusieurs émissions de « La prochaine fois, je vous le chanterai » de Philippe Meyer sur France Inter avec la troupe de la Comédie-Française, puis joue dans les cabarets donnés au Studio-Théâtre de la Comédie-Française en juin 2009 et septembre 2010. Avec Reinhardt Wagner et le groupe Les Mains des Hommes il tourne et enregistre la musique du film de Pascal Thomas *Ensemble nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour*. En septembre 2009, il est l'invité d'honneur, « fil rouge », du festival des Nuits de Nacre à Tulle. En 2011, on le retrouve sur deux titres de l'album des Fatals Picards *Coming out*.

## ***Chansons déconseillées***

### **La distribution, la troupe**

Ne sont mentionnés, dans les biographies des comédiens du spectacle, que quelques rôles majeurs qu'ils ont tenus dans les trois théâtres de la Comédie-Française. Pour de plus amples informations, nous vous engageons à consulter notre site Internet : [www.comedie-francaise.fr](http://www.comedie-francaise.fr) / rubrique la troupe.

### **Cécile Brune**

Entrée à la Comédie-Française le 19 avril 1993, Cécile Brune en devient la 494<sup>e</sup> sociétaire le 1<sup>er</sup> janvier 1997.

Elle a interprété dernièrement la Nourrice et Chœur II, dans *Agamemnon* de Sénèque, mis en scène par Denis Marleau, Madame Lepage dans *Les Joyeuses Commères de Windsor* de Shakespeare, mises en scène par Andrés Lima, Andromaque dans *Andromaque* de Racine, mis en scène par Muriel Mayette (reprise en alternance Salle Richelieu du 7 octobre au 7 novembre 2011), Mme Locascio dans *La Grande Magie* de De Filippo, mise en scène par Dan Jemmett, Fantasio dans *Fantasio* de Musset, mis en scène par Denis Podalydès, le Jeune Homme, Lise, Aide de camp, Mère Marguerite dans *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand mis en scène par Denis Podalydès, Marceline dans *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, mis en scène par Christophe Rauck, Méroé dans *Penthésilée* de Heinrich von Kleist, mis en scène par Jean Liermier, Toinette dans *Le Malade imaginaire* de Molière, mis en scène de Claude Stratz, la Marquise dans *Les Sincères* de Marivaux, mises en scène par Jean Liermier, la Femme dans *Orgie* de Pier Paolo Pasolini, mis en scène par Marcel Bozonnet, Lisette dans *Molière/Lully* de Molière, mis en scène par Jean-Marie Villégier et Jonathan Duverger, la Souris dans *Fables de La Fontaine* de Jean de La Fontaine, mis en scène par Robert Wilson, Maggy Soldignac dans *Le Dindon* de Feydeau, mis en scène par Lukas Hemleb, Beata dans *La Cantate à trois voix* de Paul Claudel, mise en scène par Madeleine Marion, Déesse dans *Le Langue-à-langue des chiens de roche* de Daniel Danis, mis en scène par Michel Didym, Dorimène dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, mis en scène par Jean-Louis Benoit, Joanne dans *Oublier* de Marie Laberge, mis en scène par Daniel Benoin, Ursula-Maria Törpe dans *Va donc chez Törpe* de Billetdoux, mis en scène par Georges Werler, Amandine Landernau dans *Chat en poche* de Feydeau, mis en scène par Muriel Mayette, Cécile dans *Point à la ligne* de Véronique Olmi, mis en scène par Philippe Adrien, Rodogune dans *Rodogune* de Corneille, mis en scène par Jacques Rosner, Elmire dans *Le Tartuffe* de Molière, mis en scène par Dominique Pitoiset, la Comtesse dans *Le Legs* de Marivaux, ainsi qu'Araminte dans *Les Fausses Confidences* de Marivaux, mises en scène par Jean-Pierre Miquel.

### **Sylvia Bergé**

Entrée à la Comédie-Française le 1<sup>er</sup> décembre 1988, Sylvia Bergé en devient la 496<sup>e</sup> sociétaire le 1<sup>er</sup> janvier 1998.

Elle a interprété dernièrement Jenny-la-Bordelière dans *L'Opéra de quat'sous* de Brecht, mis en scène par Laurent Pelly, la Mère dans *Le Loup* de Marcel Aymé, mis en scène par Véronique Vella, Belle Espérance dans *Les Oiseaux* d'Aristophane, mis en scène par Alfredo Arias, Anita dans *Le Voyage de monsieur Perrichon* d'Eugène Labiche et Édouard Martin, mis en scène par Julie Brochen, La Sage Femme dans *Figaro divorce* d'Ödön von Horváth, mis en scène par Jacques Lassalle, Bess dans *L'Ordinaire* de Michel Vinaver, mis en scène par Michel Vinaver et Gilone Brun, Claudine dans *Fanny* de Marcel Pagnol, mis en scène par Irène Bonnaud, une nourrice, un curé, Calliope, un médecin, une femme de l'île, une courtisane et une comédienne dans *Vie du grand dom Quichotte et du gros Sancho Pança* d'António José da Silva, mise en scène et mise en marionnettes par Émilie Valantin, Astérie dans *Penthésilée* de Kleist, mis en scène par Jean Liermier, la Marquise, Enfant, Poète, Cadet, Précieuse, Sœur Claire dans *Cyrano de Bergerac* mis en scène par Denis Podalydès, Araminte dans *Les Sincères* de Marivaux, mises en scène par Jean Liermier, Assuérus dans *Esther* de Racine, mis en scène par Alain Zaepffel, Régina Morti dans *Une visite inopportune* de Copi, mis en scène par Lukas Hemleb, Metella dans

*La Vie parisienne* d'Offenbach, mise en scène par Daniel Mesguich, Lady Milford dans *Intrigue et amour* de Schiller, mis en scène par Marcel Bluwal et Armande dans *Les Femmes savantes* de Molière, mises en scène par Simon Eine. Elle a par ailleurs travaillé sous la direction de Jacques Rebotier, Michel Didym, Jean-Louis Benoit, Jacques Lassalle, Anne Delbée ou Yannis Kokkos. Elle a également conçu, interprété et dirigé *Le Cabaret des mers* au Studio-Théâtre en 2007 et créé *Le Testament de Vanda* de Jean-Pierre Siméon dans le cadre d'une carte blanche au Théâtre du Vieux-Colombier en 2009.

### **Françoise Gillard**

Entrée à la Comédie-Française le 1<sup>er</sup> novembre 1997, Françoise Gillard en devient la 507<sup>e</sup> sociétaire le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Elle a interprété dernièrement Cassandra et Chœur III, dans *Agamemnon* de Sénèque, mis en scène par Denis Marleau, Stella Kowalski dans *Un tramway nommé désir* de Tennessee Williams, mis en scène par Lee Breuer, Claire dans *Les Naufragés* de Guy Zilberstein, mis en scène par Anne Kessler, Germaine Lechat dans *Les affaires sont les affaires* d'Octave Mirbeau, mis en scène par Marc Paquien, elle dans *Pur* de Lars Norén, mis en scène par l'auteur, Catharina dans *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare, mise en scène par Oskaras Koršunovas, Roxane dans *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand, mis en scène par Denis Podalydès, Anna dans *Grief[s]* mis en scène par Anne Kessler, le Lièvre, le Souriceau, le Petit Chien dans *Fables de La Fontaine*, mis en scène par Robert Wilson, Charlotte dans *Ophélie et autres animaux* de Roubaud, mis en scène par Jean-Pierre Jourdain, X dans le spectacle sur Robert Garnier mis en scène par Éric Ruf, Sacha dans *Platonov* de Tchekhov, mis en scène par Jacques Lassalle, Colette dans *Feu le music-hall*, mis en scène par Karine Saporta, Clara dans *Le Dindon* de Feydeau, mis en scène par Lukas Hemleb, Esther dans *Esther* de Racine, mis en scène par Alain Zaepffel, Elvire dans *Dom Juan* de Molière mis en scène par Jacques Lassalle, Marguerite dans *L'Âne et le ruisseau* de Musset, mis en scène par Nicolas Lormeau, Alarica dans *Le mal court* d'Audiberti, mis en scène par Andrzej Seweryn, Eva d'Ottenburg dans *Amorphe d'Ottenburg* de Grumberg, mis en scène par Jean-Michel Ribes, Henriette dans *Les Femmes savantes* de Molière, mis en scène par Simon Eine, Thomasina Coverly dans *Arcadia* de Tom Stoppard, mis en scène par Philippe Adrien. Elle a présenté lors de la saison 2009/2010 une carte blanche au Théâtre du Vieux-Colombier avec Claire Richard, inspirée du travail du chorégraphe Sidi Larbi Cherkaoui.

### **Serge Bagdassarian**

Entré comme pensionnaire dans la troupe de la Comédie-Française le 18 janvier 2007, Serge Bagdassarian en devient le 521<sup>e</sup> sociétaire le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Il a interprété dernièrement Père Ubu dans *Ubu roi* de Jarry, mis en scène par Jean-Pierre Vincent, le Chanteur de plaintes, le Pasteur Kimball, Mendiant dans *L'Opéra de quat'sous* de Brecht, mis en scène par Laurent Pelly, Fontanet dans *Un fil à la patte* de Feydeau, mis en scène par Jérôme Deschamps (reprise en alternance Salle Richelieu du 2 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2012, et au Théâtre éphémère du 26 juin au 22 juillet 2012), M. Lepage dans *Les Joyeuses Commères de Windsor* de Shakespeare, mises en scène par Andrés Lima, le Marquis dans *La Critique de l'école des femmes* de Molière, mise en scène par Clément Hervieu-Léger, Anselme dans *L'Avare* de Molière, mis en scène par Catherine Hiegel (reprise Salle Richelieu en alternance du 19 septembre au 14 octobre 2011), chanté dans *Chansons des jours avec et chansons des jours sans*, cabaret dirigé par Philippe Meyer, Agathon et Artistophane dans *Le Banquet* de Platon, mise en scène de Jacques Vincey, Frise-Poulet, M. Richard et le Docteur Venelle dans *Fanny* de Pagnol, mis en scène par Irène Bonnaud, Monsieur de Chérubin dans *Figaro divorce* d'Ödön von Horváth, mis en scène par Jacques Lassalle, il a joué également dans *Douce vengeance et autres skeches* de Hanokh Levin, mis en scène par Galin Stoev, dans le spectacle *Pensées de Jacques Copeau* dirigé par Jean-Louis Hourdin, dans le *Cabaret des mers* dirigé par Sylvia Bergé au Studio-Théâtre, il a interprété le Voisin dans *Pour un oui ou pour un non* de Nathalie Sarraute, mis en scène par Léonie Simaga, Jodelet et Du Croisy dans *Les Précieuses ridicules* de Molière, mises en scène par Dan Jemmet, le Fils dans *La Festa* de Spiro Scimone, mises en scène par Galin Stoev.

### **Benjamin Jungers**

Entré à la Comédie-Française comme pensionnaire le 2 mai 2007, Benjamin Jungers a interprété dernièrement Bougrebas dans *Ubu roi* de Jarry, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, Poil de carotte dans *Poil de carotte* de Jules Renard, mis en scène par Philippe Lagrue (reprise au Studio-Théâtre du 26 janvier au 4 mars 2012), Gianni dans *La Maladie de la famille M.* de et mis en scène par Fausto Paravidino, Thésée dans *La Folie d'Héraclès* d'Euripide, mise en scène par Christophe Pertou, Robin dans *Les Joyeuses Commères de Windsor* de Shakespeare, mises en scène par Andrés Lima, Joseph dans *Le bruit des os qui craquent* de Suzanne Lebeau et Issa dans *Burn baby burn* de Carine Lacroix, mis en scène par Anne-Laure Liégeois, Cléante dans *L'Avare* de Molière, mis en scène par Catherine Hiegel (reprise Salle Richelieu en alternance du 19 septembre au 14 octobre 2011), Azor dans *La Dispute* de Marivaux, mise en scène de Muriel Mayette, le jeune Roi et le fils du jeune Roi dans *Les Métamorphoses, La petite dans la forêt profonde* de Philippe Minyana d'après Ovide, mise en scène de Marcial Di Fonzo Bo, Chérubin dans *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, mise en scène de Christophe Rauck et Biondello dans *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare, mise en scène d'Oskaras Koršunovas. Benjamin Jungers a écrit et mis en scène un texte présenté à l'occasion d'une carte blanche au Théâtre du Vieux-Colombier en décembre 2008.

### **Stéphane Varupenne**

Entré à la Comédie-Française le 5 mai 2007, Stéphane Varupenne a interprété Walter, Mendiant, Flic dans *L'Opéra de quat'sous* de Brecht, mis en scène par Laurent Pelly, Ladislas, le Peuple et Giron dans *Ubu roi* de Jarry, mis en scène par Jean-Pierre Vincent, le Tromboniste, la Femme mexicaine et l'Inconnue (l'Infirmière) dans *Un tramway nommé désir* de Tennessee Williams, mis en scène par Lee Breuer, Vladimir Karlovitch Rode, sous-lieutenant dans *Les Trois Sœurs* de Tchekhov, mises en scène par Alain Françon, Pylade dans *Andromaque* de Racine, mis en scène par Muriel Mayette (reprise Salle Richelieu en alternance du 7 octobre au 7 novembre 2011), joué dans *Mystère bouffe et fabulages* de Dario Fo, mis en scène par Muriel Mayette et a interprété en alternance l'Aubergiste dans *Les Joyeuses Commères de Windsor* de Shakespeare, mises en scène par Andrés Lima. Il a également interprété Valère dans *L'Avare* de Molière, mis en scène par Catherine Hiegel (reprise Salle Richelieu en alternance du 19 septembre au 14 octobre 2011), Mesrin dans *La Dispute* de Marivaux, mise en scène par Muriel Mayette, Armand dans *Le Voyage de monsieur Perrichon* de Labiche, mis en scène par Julie Brochen, Marius, le Facteur et le Parisien dans *Fanny* de Marcel Pagnol, mis en scène par Irène Bonnaud, le Journaliste dans *Trois hommes dans un salon* d'après l'interview de Brel-Brassens-Ferré par François-René Cristiani, mis en scène par Anne Kessler, le Chef de chœur et Guillot dans *Le Retrait*, Gauthier dans *Mahuet*, le Cheval dans *Le Gentilhomme et Naudet* dans le spectacle *Une confrérie de farceurs* d'après l'anthologie *Les Farces, Moyen Âge et Renaissance*, dirigé par François Chattot et Jean-Louis Hourdin.

### **Félicien Juttner**

Entré à la Comédie-Française le 18 juin 2010, Félicien Juttner a interprété dernièrement Jacob, Mendiant dans *L'Opéra de quat'sous* de Brecht, mis en scène par Laurent Pelly, Fabrizio dans *La Maladie de la famille M.* de et mis en scène par Fausto Paravidino, un voleur dans *Les Habits neufs de l'empereur* de Hans Christian Andersen, mis en scène par Jacques Allaire, Cyrano et Prométhée dans *Les Oiseaux* d'Aristophane, mis en scène par Alfredo Arias, et a joué dans *Chansons des jours avec et chansons des jours sans*, cabaret dirigé par Philippe Meyer au Studio-Théâtre.



Fondation  
Orange



## La Fondation Orange renouvelle son soutien à la Comédie-Française pour la 3<sup>e</sup> édition de ses cabarets musicaux

Depuis 1987, la Fondation encourage la pratique collective de la musique vocale. Elle contribue à la découverte de nouvelles voix, à la formation de jeunes chanteurs et à l'émergence d'ensembles vocaux.

En plus de 20 ans, la Fondation a soutenu, dans les répertoires baroque, contemporain et musique du monde, le développement de plus de 100 chœurs, ensembles vocaux et maîtrises animés d'un réel projet artistique. Elle intervient sur toute la chaîne du travail musical : détection, formation, production, diffusion et enregistrement.

Elle accompagne également des festivals et des maisons d'opéra qui développent des programmes d'insertion professionnelle pour jeunes artistes ainsi que des projets sociaux-pédagogiques destinés à sensibiliser des nouveaux publics à la création musicale.

Lors de la saison 2011-2012, la Fondation Orange renouvelle son soutien à la Comédie-Française pour la 3<sup>e</sup> édition de son cabaret musical, *Chansons déconseillées*, interprété par sept comédiens sous la direction artistique de Philippe Meyer.

### La Fondation Orange

La Fondation Orange mène depuis sa création en 1987 un important programme de mécénat qui s'inscrit dans le prolongement de la mission de l'entreprise : favoriser la communication sous toutes ses formes et donner à tous les moyens de communiquer en soutenant des projets de lien social et en favorisant l'épanouissement culturel. La Fondation agit dans trois domaines :

- la santé/le handicap en venant en aide aux personnes avec autisme. En 2011, la Fondation Orange signe ses 20 ans d'engagement pour la cause de l'autisme.
- l'éducation en participant à la lutte contre l'illettrisme et en favorisant l'éducation des filles dans les pays en développement.
- la culture en encourageant la pratique de la musique vocale.

Au-delà de son action en France, la Fondation Orange fédère et coordonne l'ensemble des actions de mécénat du Groupe à travers 30 pays du monde.

[www.orange.com/fondation](http://www.orange.com/fondation)



## SAISON 2011/2012

### SALLE RICHELIEU / THÉÂTRE ÉPHÉMÈRE

Place Colette Paris 1<sup>er</sup>  
0825 10 1680

**L'AVARE** de Molière  
mise en scène **Catherine Hiegel**  
DU 19 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE

**BÉRÉNICE** de Jean Racine  
mise en scène **Muriel Mayette**  
DU 22 SEPTEMBRE AU 27 NOVEMBRE

**ANDROMAQUE** de Jean Racine  
mise en scène **Muriel Mayette**  
DU 7 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

**LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD** de Marivaux  
mise en scène **Galin Stoev**  
**LE CENTQUATRE** DU 23 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE  
**SALLE RICHELIEU** DU 11 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE

**L'ÉCOLE DES FEMMES** de Molière  
mise en scène **Jacques Lassalle**  
DU 19 NOVEMBRE AU 6 JANVIER

**UN FIL À LA PATTE** de Georges Feydeau  
mise en scène **Jérôme Deschamps**  
**SALLE RICHELIEU** DU 2 DÉCEMBRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER  
**THÉÂTRE ÉPHÉMÈRE** DU 26 JUIN AU 22 JUILLET

**LA TRILOGIE DE LA VILLÉGIATURE** de Carlo Goldoni  
mise en scène **Alain Françon**  
DU 11 JANVIER AU 12 MARS

**LA SEULE CERTITUDE QUE J'AI,  
C'EST D'ÊTRE DANS LE DOUTE** de Pierre Desproges  
mise en scène **Alain Lenglet** et **Marc Fayet**  
DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

### THÉÂTRE du VIEUX-COLOMBIER

21 rue du Vieux-Colombier Paris 6<sup>e</sup>  
01 44 39 87 00/01

**LA PLUIE D'ÉTÉ** de Marguerite Duras  
mise en scène **Emmanuel Daumas**  
DU 28 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE

**LA NOCE** de Bertolt Brecht  
mise en scène **Isabel Osthues**  
DU 16 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER

**DU CÔTÉ DE CHEZ PROUST  
& À LA RECHERCHE DU TEMPS CHARLUS**  
d'après Marcel Proust par **Jacques Sereys**  
mise en scène **Jean-Luc Tardieu**  
DU 6 AU 10 JANVIER

**LE MARIAGE** de Nikolai Gogol  
mise en scène **Lilo Baur**  
DU 19 JANVIER AU 26 FÉVRIER

**LE MALADE IMAGINAIRE** de Molière  
mise en scène **Claude Stratz**  
DU 27 JANVIER AU 24 AVRIL

**SAINT FRANÇOIS, LE DIVIN JONGLEUR** de Dario Fo  
mise en scène **Claude Mathieu**  
DU 24 FÉVRIER AU 18 MARS

**LE MARIAGE DE FIGARO** de Beaumarchais  
mise en scène **Christophe Rauck**  
DU 23 MARS AU 6 MAI

**UNE PUCE, ÉPARGNEZ-LA** de Naomi Wallace  
mise en scène **Anne-Laure Liégeois**  
DU 28 AVRIL AU 14 JUIN

**ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR** d'Alfred de Musset  
mise en scène **Yves Beaunesne**  
DU 9 MAI AU 17 JUIN

**PEER GYNT** de Henrik Ibsen  
mise en scène **Éric Ruf**  
**SPECTACLE AU GRAND PALAIS** DU 12 MAI AU 14 JUIN

**UNE HISTOIRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE**  
conception **Muriel Mayette**  
DU 18 MAI AU 25 JUIN

**NOS PLUS BELLES CHANSONS – CABARET**  
conception **Philippe Meyer**  
DU 1<sup>ER</sup> AU 16 JUILLET

**PROPOSITIONS**  
**Si le Palais-Royal m'était conté** 17 SEPTEMBRE  
**Soirées cinéma** 11 ET 26 FÉVRIER  
**Soirée Albert Camus – René Char** 19 MARS  
**Lais et Fables de Marie de France, lecture** 23 JUIN

**SIGNATURE** inspiré de **Sidi Larbi Cherkaoui**  
dansé par **Françoise Gillard** sous le regard de Claire Richard  
28, 29, 30 JANVIER

**ERZULI DAHOMEY, DÉESSE DE L'AMOUR** de Jean-René Lemoine  
mise en scène **Éric Génovèse**  
DU 14 MARS AU 15 AVRIL

**AMPHITRYON** de Molière  
mise en scène **Jacques Vincey**  
DU 9 MAI AU 24 JUIN

**PROPOSITIONS**  
**Écoles d'acteurs** 3 OCTOBRE, 28 NOVEMBRE, 13 FÉVRIER,  
26 MARS, 14 MAI, 11 JUIN  
**Cartes blanches aux Comédiens-Français** 15 OCTOBRE,  
3 DÉCEMBRE, 24 MARS  
**Bureau des lecteurs** 28, 29, 30 JUIN

## **STUDIO-THÉÂTRE**

99 rue de Rivoli Paris 1<sup>er</sup>  
01 44 58 98 58

### **CHANSONS DÉCONSEILLÉES**

conception **Philippe Meyer**  
DU 15 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE

**NOTRE CHER ANTON** d'après Anton Tchekhov  
par **Catherine Salviat**  
7, 8, 9 OCTOBRE

**LE PETIT PRINCE** d'Antoine de Saint-Exupéry  
mise en scène **Aurélien Recoing**  
DU 24 NOVEMBRE AU 8 JANVIER

**LE JUBILÉ D'AGATHE** de Pascal Lainé  
par **Gisèle Casadesus**  
16, 17, 18 DÉCEMBRE

**POIL DE CAROTTE** de Jules Renard  
mise en scène **Philippe Lagrue**  
DU 26 JANVIER AU 4 MARS

**ESQUISSE D'UN PORTRAIT DE ROLAND BARTHES**  
d'après Roland Barthes par **Simon Eine**  
10, 11, 12 FÉVRIER

**LE CERCLE DES CASTAGNETTES** monologues de Georges Feydeau  
réalisation et conception **Alain Françon** et **Gilles David**  
DU 22 MARS AU 22 AVRIL

**CE QUE J'APPELLE OUBLI** de Laurent Mauvignier  
par **Denis Podalydès**  
DU 12 AU 22 AVRIL

**LA VOIX HUMAINE** de Jean Cocteau  
mise en scène **Marc Paquien**  
DU 10 MAI AU 3 JUIN

**LE BANQUET** de Platon  
mise en scène **Jacques Vincey**  
DU 15 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET

**UN CHÂTEAU DE NUAGES** de et par **Yves Gasc**  
22, 23, 24 JUIN

### **PROPOSITIONS**

**Lecture des sens** 17 OCTOBRE, 5 DÉCEMBRE, 27 FÉVRIER,  
2 AVRIL, 21 MAI

**Bureau des lecteurs** 2, 3, 4, 5, 6 NOVEMBRE

**Portrait de métiers** 2 JUIN

**Débat sur le thème de la saison** 26 MARS